

**COMMUNE DE BAYONNE**  
**Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022**  
**DELIBERATION N° DE-2022-045**

L'an deux mil vingt deux, le 7 avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

**Présents :**

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUITÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA (à partir de 18h11), M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO (jusqu'à 19h22), Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

**Absents représentés par pouvoir :**

Mme LOUPIEN-SUARES à Mme BRAU-BOIRIE, Mme CASTEL à M. UGALDE, Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE (jusqu'à 18h11), Mme ZITTEL à M. ARCOUET, M. ETCHETO à Mme DUPREUILH (à partir de 19h22)

**Absent(s) :**

**Secrétaire :**

M. BOUTONNET-LOUSTAU

---

*Entendu le rapport de M. UGALDE,*

**OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE** – Médiathèque - Dons de documents à la Bibliothèque Universitaire de Bayonne et à la Bibliothèque Nationale de France.

Depuis 2011, les collections générales (hors patrimoniales) de la Médiathèque font l'objet d'une réflexion sur leur conservation eu égard à la place disponible dans les réserves et à l'usage qu'il en est fait.

Avec la préparation du chantier de restructuration rénovation du bâtiment centre-ville, cette réflexion s'est accompagnée de tri et dons de collections dans le respect des

procédures validées (pilon, ventes et transferts à d'autres centres de documentation municipaux).

De même, dans le cadre du Plan de Conservation des Périodiques en Aquitaine, auquel adhère la Ville, des collections de revues et journaux ont comblé les lacunes d'autres bibliothèques.

Aujourd'hui ce sont des collections plus spécialisées dont l'intérêt de conservation concerne d'autres établissements à vocation plus large.

Ainsi la Bibliothèque Universitaire de Bayonne (UPPA) serait intéressée par une collection de « Jurisprudence générale Dalloz » des années 1824 à 1899. Cette collection, entrée dans l'inventaire de la Médiathèque sous forme d'abonnement ou achat direct, n'est que très rarement utilisée en l'état par le public actuel. Elle ne présente aucun aspect de rareté. Elle pourrait donc être transférée à la Bibliothèque Universitaire où son intérêt pour la recherche et l'étude est manifeste et sa place plus adéquate que dans une bibliothèque à vocation grand public.

De la même façon, la Bibliothèque Nationale de France (BnF) serait intéressée par une collection d'une centaine de supports vidéo de format  $\frac{3}{4}$  pouces, appelés « Umatic », dont elle conserve le maximum de titres parus en France. Ce support vidéo, totalement disparu aujourd'hui, nécessite un appareil de lecture particulier que ne possède plus la Médiathèque. Les droits afférents au visionnage des contenus n'étant plus connus, cette collection est totalement inutilisable en l'état.

Il est demandé au Conseil municipal d'accepter le principe du don des collections susmentionnées aux établissements demandeurs et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à organiser ces transferts.

*Ont signé au registre les membres présents.*

**Adopté à l'unanimité**

  
Délégation du Maire  
**David Tollis**  
Directeur général adjoint  
**Jean-René ETCHEGARAY**  
Maire de Bayonne